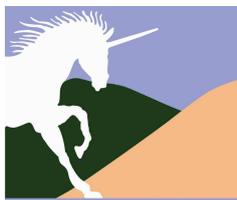


Département du Bas-Rhin

Arrondissement de SAVERNE



VILLE de SAVERNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 4 juillet 2016

Sous la Présidence de M. Stéphane LEYENBERGER, Maire

Conseillers élus en fonction : 33

Présents : 27

Absents avec pouvoir : 3

Absents sans pouvoir : 3

2016-81 PLAN LOCAL D'URBANISME : ADOPTION DE LA MODIFICATION N°2.

Pour rendre compatible le PLU actuel avec de futurs projets d'aménagement, la commission d'urbanisme réunie le 9 décembre 2015, le 2 avril 2016 et le 16 juin 2016 a examiné différents projets de modification tendant à :

- prendre en compte les évolutions réglementaires issues de la loi ALUR supprimant les dispositions relatives à la superficie minimale des terrains et au coefficient d'occupation des sols ;
- faire évoluer le règlement de la zone UAn (secteur du château et du port) pour permettre la mise en place d'équipements nécessaires à l'accueil touristique ;
- faire évoluer le règlement des zones UB et UC pour répondre aux objectifs de densification des tissus urbains fixés par les lois Grenelle et ALUR ;
- adapter les orientations d'aménagement et de programmation de la zone UBe pour prendre en compte les évolutions des projets sur le secteur concerné ;
- à faire évoluer le cadre réglementaire de la ZAC Fontaine Saubach pour prendre en compte les modifications de l'aménagement de la zone et notamment du dossier de réalisation de ZAC ;
- prendre en compte le projet d'implantation d'un centre de dialyse à proximité immédiate de l'hôpital en intégrant l'emprise nécessaire à la zone UEh ;
- permettre l'évolution du site du lycée Chappe ;
- prendre en compte le détachement d'une maison d'habitation de son lien à une activité pour permettre son évolution ;
- mettre à jour la liste des emplacements réservés en fonction des projets réalisés ou abandonnés ;

- transcrire les engagements de la ville en matière de préservation des réservoirs de biodiversité dans le cadre de la trame verte et bleue régionale ;
- mettre le règlement de la petite partie de la ZAC du Martelberg en cohérence avec le règlement correspondant dans le PLU de Monswiller ;
- adapter diverses dispositions du règlement et préciser les définitions du lexique.

Une enquête publique a eu lieu en Mairie de Saverne du 12/04/2016 au 13/05/2016.

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport le 23/05/2016 avec un AVIS FAVORABLE à la modification du PLU telle que présentée dans le dossier avec toutefois des réserves et des recommandations.

En tenant compte de ces différentes réserves et recommandations, il est proposé au Conseil Municipal de donner un avis favorable à la deuxième modification du PLU.

DELIBERATION

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 151-1 et suivants,

vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du 17/01/2011

vu la 1^{ère} Modification du PLU approuvée par délibération du 01/07/2013,

vu le projet de modification mis à l'enquête publique qui s'est déroulée du 12/04/2016 au 13/05/2016 inclus,

vu le rapport du commissaire enquêteur du 23/05/ 2016,

vu l'avis favorable de la commission d'Urbanisme du 16/06/2016,

Le Conseil Municipal,

vu l'exposé de Madame Eliane KREMER, adjointe au Maire, par référence à la note de présentation du 27 juin 2016, après avis de la commission d'urbanisme réunie le 16 juin 2016,

après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité

- a) d'approuver le dossier de deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme de Saverne comprenant la notice de présentation, le règlement, la liste des emplacements réservés, les orientations d'aménagement et de programmation, les documents graphiques et les annexes,
- b) de dire que la présente délibération, conformément au code de l'urbanisme, sera affichée en mairie pendant un mois et que mention en sera insérée dans deux journaux régionaux ou locaux et deviendra exécutoire après accomplissement de ces mesures.

**Délibération transmise au
contrôle de légalité le
5 juillet 2016**

**Le Maire
Stéphane LEYENBERGER**